

*Affaires courantes*

[Français]

D'après de récents sondages, 90 p. 100 de la population canadienne veut être mieux renseignée sur l'histoire de son pays. Les lieux historiques nationaux et les programmes connexes du patrimoine font beaucoup pour satisfaire à ce besoin de connaissance.

Chaque année, un tiers des Canadiens et des Canadiennes se déplacent partout au pays pour participer à des activités reliées au patrimoine. Les lieux historiques et les parcs nationaux du Canada sont la pierre angulaire de notre industrie touristique nationale et internationale. Plus de 30 000 emplois y sont rattachés. Leur contribution annuelle à l'économie nationale dépasse le milliard de dollars.

Par l'application de principes et de politiques, Parcs Canada protégera l'intégrité du patrimoine naturel et culturel, tout en veillant à ce que parcs et lieux historiques continuent de jouer leur rôle de premier plan dans les économies locales, régionales et nationale. Pour ce faire, Parcs Canada s'assurera que les décisions de gestion influant sur ces lieux particuliers soient prises sur la base d'une information scientifique solide.

[Traduction]

Les programmes administrés par Parcs Canada continueront d'avoir des effets positifs sur les collectivités locales, de créer des emplois et de contribuer à l'application de pratiques durables d'aménagement du territoire et d'écotourisme.

• (1025)

Voici les points saillants de la nouvelle politique de Parcs Canada:

D'abord, une mise à jour du mandat de Parcs Canada afin d'y inclure ses responsabilités à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux historiques, des gares ferroviaires patrimoniales, des rivières du patrimoine, des aires marines de conservation et des édifices fédéraux du patrimoine.

Ensuite, des principes directeurs en faveur de la protection des qualités historiques et naturelles, de la participation et de la consultation des Canadiens et Canadiennes et de l'établissement d'un cadre bien structuré pour l'ajout de nouvelles aires patrimoniales.

Enfin, un accent renouvelé sur le partenariat et la coopération avec les autres paliers de gouvernement, les collectivités et le secteur privé.

[Français]

Il ne s'agit pas de confier à d'autres la responsabilité de préserver et de créer le patrimoine du Canada. Notre histoire, nos traditions et l'environnement exigent la formation de partenariats pour assurer la mise en oeuvre de programmes patrimoniaux efficaces, et finalement, un leadership plus fort de Parcs Canada à l'échelle nationale et internationale qui fera la démonstration et la promotion d'une éthique et de pratiques saines en matière d'environnement et de patrimoine.

Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux sont des symboles de l'identité canadienne et font la fierté de tous les

Canadiens et de toutes les Canadiennes. En fait, l'édifice où nous nous trouvons présentement est ce que l'on appelle un lieu historique du Canada. De plus, juste à côté des édifices du Parlement, nous apercevons l'embouchure du canal Rideau, un des canaux historiques du Canada, qui est administré par Parcs Canada et qui fait l'objet de ces nouvelles politiques.

[Traduction]

Je termine sur cette note positive mon exposé sur le dépôt des *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada.

[Français]

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata):** Madame La Présidente, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui dans le cadre du dépôt en Chambre des Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada pour rappeler que le Bloc québécois n'entend ménager aucun effort pour que la beauté du paysage québécois et canadien soit conservée.

Le ministre a cru bon de rappeler aux Québécois et aux Canadiens à quel point le chef de l'opposition a joué un rôle déterminant et constructif dans la protection du patrimoine national, et je l'en remercie.

Le ministre sait toutefois, et sans l'ombre d'un doute, que le Bloc québécois n'a pas l'intention de laisser faire le gouvernement lorsqu'il s'agit de négliger la préservation du patrimoine culturel du Québec et du Canada. Je suis donc convaincue qu'il sait, maintenant plus que jamais, qu'en matière de patrimoine naturel le Bloc québécois sera tout aussi vigilant à son égard.

Lorsque le chef de l'opposition assumait les fonctions de ministre de l'Environnement, il avait déclaré et je cite: «L'un des services du ministère qui me remonte toujours le moral, c'est celui du réseau des parcs. Parcs Canada représente un ensemble tellement positif et tellement beau, et un tel succès, que c'est toujours pour moi un encouragement à exercer mes fonctions. C'est l'un des plus grands succès du Canada, reconnu dans le monde entier. Les gens devraient se rendre compte que notre réseau de parcs est non seulement beau pour nous, mais constitue un sujet d'envie partout dans le monde.»

En fait, le Canada et son réseau de parcs sont considérés comme des chefs de file par les organismes de conservation à travers le monde. Parcs Canada devrait en effet inspirer l'avenir de toutes les politiques environnementales du Canada.

Le Bloc québécois veillera à ce que le gouvernement respecte son engagement à mettre en oeuvre le concept du développement durable qui a été énoncé dans le rapport final de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Rapport Brundtland intitulé «Notre avenir à tous.»

La notion de développement durable, il faut le rappeler, veut que le développement économique soit compatible avec la conservation à long terme des écosystèmes naturels et des processus de survie. Il y a plus de cent ans que nous avons conclu, au Québec et au Canada, qu'il faut préserver ces espaces naturels, non pas uniquement pour leur beauté esthétique qui est absolument réelle, mais aussi parce qu'il y a un lien de causalité à établir entre ce que nous ferons de ce côté et les avantages que nous en tirerons au plan de l'environnement.